



# Arrêts maladie

## les 15 propositions de l'UNSA

- 1 Agir pour une prévention primaire effective** : des plans d'actions de prévention coordonnés par la médecine du travail, sur tous les lieux de travail.
- 2 Renforcer la présence de la médecine du travail et de prévention** : obligation de visite à l'embauche et de suivi pour toutes et tous.
- 3 Renforcer le dialogue social** : rendre obligatoire la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail dans les entreprises disposant d'un Comité Social et Économique.
- 4 Agir sur les déterminants de santé** : instauration d'une négociation obligatoire sur l'organisation et les conditions de travail.
- 5 Lutter contre la désinsertion professionnelle** : des solutions de retour à l'emploi partagées et coordonnées.
- 6 Utiliser un langage commun** : établir un socle de définitions et d'indicateurs.
- 7 Organiser le retour au travail** : mise en place d'un entretien de reprise obligatoire pour les arrêts d'un mois et plus.
- 8 Responsabiliser les employeurs** : reconnaissance de l'épuisement professionnel comme maladie professionnelle et lutte contre l'ennui subi au travail.
- 9 Permettre une fin de carrière en bonne santé** : pour une meilleure prise en compte de la pénibilité dans le calcul de l'âge de départ à la retraite.

**10** **Améliorer les droits des salariés et des agents** : généralisation de la prévoyance, suppression des jours de carence et de la condition d'ancienneté pour le maintien de salaire.

**11** **Lutter contre les erreurs et retards d'indemnisation** : obligation de subrogation et sécurisation des transmissions.

**12** **Sécuriser les salariés des particuliers employeurs** : centralisation et transmission des éléments de rémunération par un organisme collecteur unique.

**13** **Mettre fin aux incohérences** : coordination des avis de reprise ou de non reprise entre le médecin traitant, le médecin conseil et le médecin du travail.

**14** **Combattre les idées reçues** : reconnaissance des nouvelles maladies chroniques.

**15** **Améliorer les suivis nationaux** : intégration des arrêts de moins de 3 jours dans les objectifs des médecins et suivis des indicateurs de la Fonction Publique.



## Arrêts maladie les 15 propositions de l'UNSA

vous souhaitez créer une section syndicale UNSA : écrivez-nous à [developpement@unsa.org](mailto:developpement@unsa.org)

 [www.facebook.com/UNSA.Officiel](https://www.facebook.com/UNSA.Officiel)

 [www.unsa.org](http://www.unsa.org)

 21 rue Jules Ferry 93177 BAGNOLET CEDEX

 @UNSA\_officiel

 01 48 18 88 00

UNSA - 2018